

Gérard Caussignac

6^e rencontre intercantonale LexWork

Lucerne 31 août 2020

Les représentants et représentantes des seize cantons qui utilisent l'application LexWork pour la rédaction et la publication de leur législation se sont retrouvés à Lucerne, le 31 août 2020. Cette rencontre a permis aux participants et participantes de discuter des développements de l'application souhaités par les cantons.

Catégories d'articles : Comptes rendus de colloque

Proposition de citation : Gérard Caussignac, 6e rencontre intercantonale LexWork, in :
LeGes 31 (2020) 3

[1] Les participants et participantes des cantons, au nombre de 21, ont  t  accueillis   l’H tel du gouvernement lucernois par Madame Judith Lipp, vice-chanceli re et cheffe du Service juridique   la Chancellerie d’Etat, et Monsieur Joachim Hug, chef du Service des publications officielles pour le canton de Lucerne et organisateur de la manifestation. Monsieur Hug  tait assist  de Mesdames Monika Signer et Caroline Heeb. Disons-le d’embl e et simplement, cette manifestation a b n fici  d’une organisation parfaite. Elle s’est tenue dans la salle du parlement afin de garantir l’espace requis entre les personnes pr sentes. Pour le repas de midi, les participants et participantes se sont rendus dans un  tablissement de la vieille ville qui les a fort agr ablement re us et d licieusement sustent s. Les deux repr sentants de l’entreprise Sitrox AG, productrice de l’application, Messieurs Christian et Thomas Singer, ainsi que le directeur du Centre de l’information juridique (CIJ), Monsieur Marius Roth, ont rejoint les participants et participantes des cantons   ce moment-l .

[2] La s ance de la matin e a  t  consacr e   la discussion des diff rents v eux de d veloppement du programme LexWork pr sent s par les cantons. Les participants et participantes ont adopt  une liste de modifications et d’adaptations du syst me   l’intention de l’entreprise Sitrox AG. En 2019, la communaut  des cantons LexWork et Sitrox AG se sont mis d’accord pour  tablir un programme annuel de d veloppement du logiciel que l’entreprise met en  uvre trimestriellement. Les demandes formul es   la rencontre de cette ann e seront reprises dans le programme de d veloppement de Sitrox AG pour 2021.

[3] La r alisation du programme d pend ensuite de l’importance accord e par les cantons   chacune des demandes. Ils s’expriment   ce sujet en fin d’ann e, en attribuant des points aux d veloppements qui les int ressent le plus. Le nombre de points n cessaires pour que Sitrox AG entreprenne la r alisation d’une modification ou d’une adaptation de LexWork est d termin  par l’entreprise pour chaque objet. Les scores obtenus par chaque objet permettent   Sitrox AG d’ tablir le programme de d veloppement trimestriel sous la forme d’une « feuille de route ». Cette mani re de proc der a fonctionn  en 2019/2020 ; elle sera appliqu e pour la deuxi me fois en 2020/2021 avec quelques am liorations pratiques, en fonction des premi res exp riences faites en 2019/2020.

[4] La s ance de l’apr s-midi, en pr sence des repr sentants de Sitrox AG et du CIJ, a  t  l’occasion pour quelques repr sentants et repr sentantes cantonaux de pr senter bri vement certaines fonctionnalit s de LexWork dont d’autres cantons ne disposent pas, et de donner leur avis sur l’utilit  et les  ventuels d fauts de ces fonctionnalit s. Les repr sentants de Sitrox AG et du CIJ ont pu r pondre aux questions de l’assistance et donner des explications sur diff rents aspects techniques. Cette partie de la manifestation a permis un  change de points de vue direct entre fabricant et utilisateurs de LexWork, ce qui am liore la compr hension mutuelle et renforce le partenariat entre fournisseur et clients.

[5] Les repr sentants de Sitrox AG et du CIJ ont ensuite pr sent  l’ tat de r alisation de la « feuille de route » 2020 et inform  que le programme fix  serait respect . Il est pr vu que la liste des objets   mettre sur le programme pour 2021 soit envoy e aux cantons en novembre. Les cantons disposeront du mois de d cembre pour communiquer leurs priorit s de sorte que la nouvelle feuille de route puisse  tre  tablie en janvier 2021.

[6] En fin de s ance, les repr sentants et repr sentantes des cantons ont d cid  que la 7  rencontre intercantonale LexWork aura lieu le 30 ao t 2021   Berne.

GÉRARD CAUSSIGNAC est chef du Service de législation, des affaires jurassiennes et du bilinguisme à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et membre du comité de rédaction de LeGes.